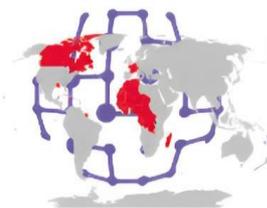


Revue **Francophone**



**INCIDENCES DE LA GOUVERNANCE DE LA PANDEMIE DU COVID-19 SUR LES
ACTEURS DE L'ECONOMIE INFORMELLE EN GUINEE**

**IMPACT OF THE GOVERNANCE OF THE COVID-19 PANDEMIC ON ACTORS IN
THE INFORMAL ECONOMY IN GUINEA.**

DIALLO Mamadou Sounoussy ^a,

^a Université Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry, Guinée

Les auteurs acceptent que cet article reste en libre accès en permanence selon les termes de la licence internationale Creative Commons Attribution 4.0



Résumé

La pandémie qui a éclaté dans la province Chinoise de Wuhan vers la fin de l'année 2019 a très tôt pris l'allure d'un problème mondial de santé publique. En avril 2020, l'OMS avait dénombré 1,7 millions de personnes infectées avec 85.000 décès. La maladie a ainsi posé un vrai défi aux systèmes de santé mondiale et africaine en particulier. En Afrique, la maladie a créé de la psychose et a entraîné des importantes conséquences : pertes d'emplois et des moyens de subsistance, diminution ou réduction des revenus. La crise sanitaire a mis l'économie guinéenne en déficit. Les ménages qui survivaient grâce à l'économie informelle ont durement été frappés et se sont retrouvés dans la précarité. Face aux risques multiples de la maladie, les autorités ont élaboré des mesures restrictives qui ont entraîné l'arrêt de toutes les activités. Le but visé était de gouverner la crise sanitaire afin de limiter ses conséquences surtout sur les personnes vulnérables. La présente contribution vise à étudier les incidences de la gouvernance du Covid-19 sur l'économie informelle en Guinée. L'approche méthodologique mixte a été utilisée auprès de 71 acteurs de l'économie informelle.

Mots clés : Incidences ; gouvernance ; Covid-19 ; acteurs ; économie informelle

Abstract

The pandemic that broke out in the Chinese province of Wuhan towards the end of 2019 very quickly took on the appearance of a global public health problem. In April 2020, the WHO counted 1.7 million people infected with 85,000 deaths. The disease has thus posed a real challenge to the global and African health systems in particular. In Africa, the disease has created psychosis and has had significant consequences: loss of jobs and means of subsistence, decrease or reduction in income. The health crisis has put the Guinean economy in deficit. Households that survived thanks to the informal economy were hit hard and found themselves in precarious circumstances. Faced with the multiple risks of the disease, the authorities developed restrictive measures which led to the cessation of all activities. The aim was to govern the health crisis in order to limit its consequences, especially on vulnerable people. This contribution aims to study the impacts of Covid-19 governance on the informal economy in Guinea. The mixed methodological approach was used with 71 actors in the informal economy.

Keywords: Impacts; governance ; Covid-19; actors; informal economy

Introduction

A la fin de l'année 2019, le monde a été confronté à une apparition de la crise du Covid-19. La maladie a fait son irruption sous forme d'épidémie en Chine avant de devenir une pandémie mondiale. En Afrique, les premiers cas de la maladie apparaissent en février 2020. Selon Kemajou Njatang (2021), l'Égypte et l'Algérie furent les premières victimes de l'infection sur le continent. Dès sa première apparition, la maladie s'est répandue à une vitesse vertigineuse dans les quatre coins du monde. Pour être précis, selon la CEA/ONU¹ (2021), c'est en début janvier 2020, la maladie du Coronavirus (Covid-19) s'est propagée de son épicode chinois vers toutes les régions du monde, entraînant une crise sanitaire et économique mondiale. La peur, la phobie et les effets liés à la pandémie ont amené plusieurs à qualifier celle-ci de tragédie sanitaire. Elle a tué des millions de personnes dans le monde et bien égard, elle a eu un impact négatif sur l'économie de l'ensemble des pays touchés en particulier les pays en développement. Le mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) dans un rapport rendu disponible en 2021 montrait que jusqu'en novembre 2020, la pandémie avait fait plus de 1,5 million de victimes dans le monde. En fin octobre de l'année 2020, le nombre de cas de Covid-19 dans le monde avait dépassé les 36 millions. Cependant, et à la même période, l'Afrique avait franchi la barre de 1.5 million cas. D'où d'ailleurs selon Diallo (2022), en mars 2020, l'OMS a déclaré cette maladie comme une crise de santé publique mondiale.

Ces chiffres montrent que le continent africain n'a pas été en marge de la pandémie jugée comme l'une des plus catastrophiques de l'humanité. En termes de cas de décès, la pandémie a fait plus de 52 000 décès² en 2020. En Afrique subsaharienne, l'Afrique du Sud a été l'une des plus grandes victimes de la maladie (Djiofack-Zebaze, Dudu et Zeufack, 2020). Des foyers avec une propagation rapide ont éclaté dans toutes les régions de l'Afrique. Le confinement a été jugé comme première mesure permettant de maîtriser la maladie. Cependant, l'évaluation de la CEA/ONU estimait qu'un mois complet de confinement à travers l'Afrique coûterait au continent environ 2.5% de son PIB soit 65 milliards de dollars US. Pour Diallo et al., (2022), les mesures de confinement partiel ou total ont une incidence importante sur les entreprises informelles. Elles entraînent une perte immédiate de revenu pour les unités économiques

¹ Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies

² Worldmeter. Nombre de décès dus à la COVID-19 en Afrique. <https://www.worldometers.info/coronavirus/>, 20, octobre 2020

informelles et une restructuration des activités économiques à grandes échelles. Ces répercussions seront plus marquées dans les pays africains où prédomine le secteur informel. Au regard des conséquences économiques désastreuses des mesures barrières, partout dans le monde, les gouvernements ont élaboré des plans de riposte pour atténuer les incidences de ces mesures sur l'économie.

Les pays de l'Afrique de l'Ouest ayant une population très mobile, ont dès les premières heures été contaminée par les pays voyageurs en provenance de l'Europe, de l'Asie, de l'Amérique. La crise a dès lors entraîné un important déficit public et privé dans tous les pays de la sous-région. L'ensemble des pays ont connu une récession économique et budgétaire. Selon le PNUD (2021), les réponses rapides des gouvernements à la crise sanitaire du Covid-19 auraient des conséquences plus ou moins importantes sur l'évolution de la dette publique par rapport au PIB. Cependant, la situation de la dette publique demeure globalement peu préoccupante dans la plupart des pays de la sous-région.

C'est le 13 mars 2020 que les autorités guinéennes ont signalé le premier cas de Covid-19 sur son sol (Diallo, 2023). Ce premier cas confirmé portait sur une Belge qui travaillait à la délégation de l'Union Européenne en Guinée³. Le 14 avril 2020, le premier cas de décès de malades du Covid-19 avait été enregistré à Conakry. Il s'agissait d'un citoyen de la communauté libanaise de Conakry. La victime était âgée d'environ 75 ans et depuis le nombre de cas de décès n'a cessé d'augmenter. Ce qui a davantage inquiété et préoccupé l'Etat au plus haut sommet. L'évolution des cas de contamination, de cas confirmés et de décès a donc amené l'Etat guinéen à mettre en place diverses mesures pour endiguer la maladie. Parmi ces mesures, figurent les interdictions de voyage, le confinement à domicile ou dans un centre de traitement spécialisé, les restrictions de rassemblement publics, les fermetures/restrictions des lieux publics (école, lieux de culte, loisir etc.) Au regard du contexte d'aggravation de la maladie, des mesures additionnelles ont été prises. Il s'agissait du port obligatoire de masques communautaires ou bavettes, de l'interdiction de manipuler les corps, de rapatriement des villes vers villages, de la mise œuvre d'une patrouille diurne etc.

³ Selon Mouctar Bah correspondant de la rfi à Conakry, c'est une citoyenne de nationalité belge, dont le nom n'a pas été révélé, résidente en Guinée depuis octobre 2018, qui a été testée positive au Coronavirus. Elle s'était rendue à Bruxelles le 15 février pour des vacances, puis à Nice dans le sud-est de la France du 17 au 21 février 2020. Puis retour à Bruxelles jusqu'au 3 mars 2020, avant de rallier Conakry. Le second cas a aussi été détecté parmi le personnel de la Délégation de l'UE à Conakry

Au fur et à mesure que le nombre de cas de contamination et de décès augmentent, plus les conditions socioéconomiques des populations se sont dégradées. Premièrement les principaux partenaires économiques et commerciaux notamment la Chine et les pays de l'UE de la Guinée étaient durement affectés par la maladie à coronavirus. Selon la DNEEP(2020)⁴ même source, la Chine représente environ 60% de la demande mondiale d'aluminium et le premier client de la Guinée, tandis que l'Union Européenne est son premier fournisseur à l'importation. L'ampleur de la pandémie dans ces deux zones économiques expose le pays à des chocs exogènes majeurs, potentiellement déstabilisatrices. L'effet conjugué des chocs exogènes déstabilisateurs et des mesures d'urgence sanitaire instaurées par le gouvernement se traduirait par un ralentissement de l'activité économique domestique et une dégradation des conditions de vie de la population vulnérable.

En Guinée, la maladie a trouvé que l'emploi informel représente l'essentiel des emplois en Guinée. Ainsi, selon l'INS (2020) si l'on prend la classe d'âges, ceux de 65 ans et plus constituent la plus grande proportion d'emplois informels (97,8%), suivis de ceux de 15-64 ans (95,5%) et ceux de 15-34 ans représentent 94,9% dans le secteur informel. La même source précise que la majorité des personnes en situation d'un emploi informel varie selon le milieu de résidence, 96,1% des personnes en emploi en milieu urbain exercent un emploi informel contre 95,3% en milieu rural. Cependant, si nous prenons selon le sexe, la proportion des hommes en emploi exerçant un emploi informel est presque identique à celles des femmes (95%). Les travailleurs du secteur de l'informel seraient parmi les plus gravement touchés par les effets des mesures sanitaires mises en place par le gouvernement. La présente contribution vise à étudier les incidences de la gouvernance de Covid-19 sur l'économie informelle en Guinée. Comme l'indique la Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (2021), les études notamment académiques se penchent rarement sur les effets économiques de la pandémie du Covid-19, qui ont souvent été sous-estimés ou minimisés, se concentrant plutôt sur la mortalité. Le Covid-19 a montré à quel point les activités économiques peuvent être perturbées, combien il est important de comprendre les effets économiques des pandémies, et quelles sont les

⁴ Direction Nationale des Etudes Economiques et de la Prévision (DNEEP) Site web : <http://www.mef.gov.gn/>

politiques économiques qui peuvent être adoptées pour en atténuer les conséquences sanitaires et économiques.

Pour comprendre la problématique de l'incidence de la gouvernance de la pandémie du Covid-19 sur les acteurs de l'économie informelle, nous avons mobilisé plusieurs approches théoriques. Il s'agit par exemple des perspectives dualistes, fonctionnalistes et néo-institutionnalistes. Selon Alami (2006) ; Cling et al., (2012) cités Diallo, Diémé et Silla (2022), suivant une perspective dualiste, le secteur informel est défini à partir de critères présentés comme l'image inversée du secteur formel. Pour ces auteurs, les fonctionnalistes, c'est dans les relations entre le formel et l'informel et les liens de dépendance entre les deux secteurs qu'il faut définir l'informel.

Ainsi, c'est dans cette optique que nous nous intéressons, dans cet article, aux incidences de la gouvernance du Covid-19 et les stratégies de résilience développées par les acteurs de l'économie informelle pour faire face à la crise économique et sociale due au Covid-19. D'où nos questions de recherche : comment la gouvernance du Covid-19 a influencé les acteurs de l'économie informelle et quelles ont été les stratégies de résilience des acteurs du secteur informel face à un choc exogène provoqué par le Covid-19 ?

L'objectif général de cette étude est décrire les incidences de la gouvernance de la crise sanitaire du Covid-19 sur les acteurs de l'économie informelle. Il s'agit spécifiquement de décrire la situation de l'économie informelle en Guinée, l'expérience de la gestion de l'épidémie précédente : Ebola, l'émergence de la pandémie du Covid-19 et la réaction de l'Etat. L'étude a aussi cherché à décrire les effets des mesures sanitaires sur l'affaiblissement continu des revenus des acteurs de l'économie informelle. Enfin, elle a cherché à identifier les différentes stratégies développées par l'Etat et ces acteurs pour faire face à cette crise.

Comme l'ont montré d'autres chercheurs notamment Diallo et al. (2022), les intérêts de cette étude sont à la fois théoriques et pratiques. Premièrement sur le plan théorique, la présente étude cherche à contribuer à la compréhension de la problématique de la pandémie du Covid-19. Deuxièmement sur le plan pratique, cette étude va permettre de comprendre les effets des mesures sanitaires liées au Covid-19 prises par les autorités administratives et politiques sur les activités de l'économie informelle. De même, elle mettra en évidence les stratégies de résilience

par l'Etat et les acteurs de l'économie informelle afin de survivre face à la catastrophe causée par la crise sanitaire du Covid-19.

La présente contribution vise à étudier les incidences de la gouvernance du Covid-19 sur l'économie informelle en Guinée. L'approche méthodologique mixte (revue de la littérature, entretiens et enquête par questionnaire) sera utilisée auprès des acteurs de l'économie informelle tenue par les (commerces, transports, restaurations, coutures, coiffures, etc.) Pour aborder ce sujet, la présente étude s'articule autour de deux grandes parties. La première porte sur le cadre théorique comprenant l'introduction qui pose le problème et prend en compte la revue de la littérature. De même, cette partie décrit l'approche théorique utilisée. La seconde partie (le développement) présente et discute les résultats. La conclusion a fait la synthèse des résultats obtenus, dégagé les implications de l'étude, ses limites et ses perspectives.

1. Approche méthodologique

Pour répondre à la question de recherche, une approche méthodologique mixte ayant privilégié celle qualitative a été adoptée. En effet, nous sommes dans une logique de compréhension et les données qualitatives se caractérisent par leur fort pouvoir explicatif (Dupont et Warnotte, 2007 cités par Diallo et al., 2022). Ainsi, une approche qualitative, à travers des entretiens semi-directifs auprès des entrepreneurs du secteur informel et des acteurs étatiques en charge de l'économie et de la riposte contre la pandémie de Covid-19, ont permis de recueillir un important corpus comprenant : la situation de l'économie informelle en Guinée ; l'expérience guinéenne de l'épidémie précédente d'Ebola, l'affaiblissement continu des revenus des acteurs de l'économie informelle, une conséquence des restrictions sanitaires liées au Covid-19 et les mesures d'adaptation/résilience des acteurs informels au contexte au Covid-19.

La méthodologie de recherche a aussi fait recours à la revue de la littérature sur la situation épidémiologique et des réponses des pays, ainsi que d'une analyse sur les incidences de la gouvernance de la pandémie du Covid-19 sur les acteurs de l'économie informelle en Guinée. Cette revue a porté sur les données documentaires tirés de (rapports, articles de presse, revue scientifique, mémoires et thèses, etc.) Les entretiens individuels ont quant à eux été utilisés auprès des acteurs de l'économie informelle évoluant dans le secteur de (commerces, transports, restaurations, coutures, coiffures, etc.). Ces acteurs ont été sélectionnés suivant

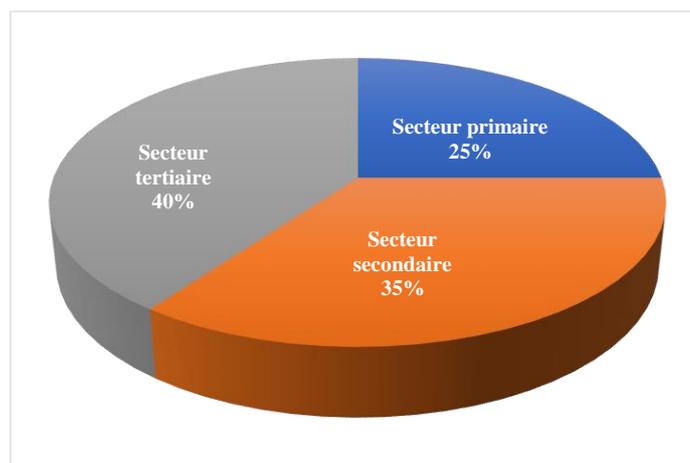
l'échantillonnage non probabiliste avec la technique de boule neige. Un questionnaire avait été aussi utilisé pour comprendre les incidences de la gouvernance de la pandémie de Covid-19 sur les acteurs de l'économie formelle en Guinée. Au total, 71 acteurs ont été sélectionnés. La taille de cet échantillon, est intervenue après la saturation des réponses apportées aux questions. A partir de cette taille, à peu près les mêmes réponses revenaient. D'où, nous avons jugé, de limiter notre échantillon à cet effectif. Les acteurs touchés provenaient des structures informelles de production, de transformation, de commercialisation et de prestation.

2. Résultats et discussions

2.1. La situation de l'économie informelle en Guinée

La Guinée pays situé sur les côtes atlantique de l'Afrique de l'Ouest présente de très nombreux atouts naturels et humains. Elle a une façade maritime, un important réseau hydrographique, une pluviométrie abondante, de terres cultivables qui sont des atouts pour une agriculture pouvant assurer l'autosuffisance alimentaire du pays. Elle a un sous-sol qui est un scandale géologique très riche en minerais de (bauxite : 1ère réserve mondiale avec 25% du stock et 2ème producteur mondial). Le pays dispose aussi plus de 3 milliards de tonnes de réserves de fer, 700 tonnes d'or, 30 à 40 millions de tonnes de carats de réserves prouvées de diamants (Bayo, 2017 et Diallo, 2022). Sur le plan humain, la Guinée dispose d'une population jeune souvent qualifiée de fer de lance de son développement. Son économie est foncièrement tributaire de l'exportation minière et du secteur tertiaire dont le commerce. Ce qui montre que l'économie guinéenne demeure relativement peu diversifiée. C'est aussi une économie structurellement vulnérable à toute crise qui survient.

Graphique1. Contribution des secteurs économiques au PIB guinéen



Source : Diallo, M.S. (2023)

En observant ce graphique, on s'aperçoit que le secteur primaire a une contribution relativement faible au PIB, suivit de celui du secteur secondaire qui a une contribution moyenne. C'est le secteur tertiaire auquel appartient l'économie informelle qui a une contribution moyennement remarquable. Il comprend : le commerce, le transport, l'immobilier, les services aux entreprises, les télécommunications, les petits métiers artisanaux, de force physique/travail manuel, etc. L'économie informelle en Guinée s'inscrit dans la même logique que celle qui prévaut dans les pays en développement. C'est pourquoi, Pasqueux (2012) note que c'est une économie de survie et de pauvreté indispensable mêlant réseau social et familial. La succession des crises sanitaires (Ebola, Covid-19, Lassa, Marburg) et celles sociopolitiques ont entraîné le ralentissement de l'économie guinéenne. En conséquence, les indicateurs socio-économiques de la Guinée sont restés faibles.

Avec une population de 14,7 millions d'habitants et un PIB de 20,5 Mds USD en 2022 selon le FMI, la Guinée se situe au bas du classement IDH, occupant le 182^{ème} rang sur 191 pays en 2021. Selon les autorités, un peu moins de la moitié des guinéens (44%) vivent en dessous du seuil national de pauvreté qui est estimé à 16423 GNF/personne/jour (1,6 EUR) en 2019. Par ailleurs, l'économie reste encore en grande partie informelle, avec une part estimée à 41,5% du PIB et 96% des emplois en 2019⁵. La place prépondérante de l'économie informelle dans l'économie guinéenne n'est pas un cas isolé. Au Togo, l'informel est qualifié par K. Assouma et al. (2020) comme un secteur pivot de l'économie mis en marge de la protection sociale.

2.2. L'expérience guinéenne de l'épidémie précédente : Ebola

La Guinée n'était pas à sa première expérience de vivre et de gérer les épidémies. Entre 2014-2016, la Guinée a été l'un des trois pays Ouest-africains le plus touché par l'épidémie d'Ebola⁶. Selon OMS 2021⁷ l'épidémie Ebola qui a touché la Guinée et les deux autres pays de la sous-

⁵<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/GN/situation-economique-et-financiere>

⁶ L'épidémie de fièvre hémorragique est déclarée en Guinée. Le point de départ de cette épidémie serait la contamination, en décembre 2013, d'un enfant de 2 ans en contact avec une chauve-souris infectée, en Guinée dans un village proche des frontières du Libéria et de la Sierra Leone. L'enfant puis plusieurs membres de sa famille sont décédés.

⁷ <https://www.afro.who.int/fr/news/une-nouvelle-epidemie-debola-declaree-en-guinee>

région était la plus grande depuis la découverte du virus en 1979. Les entretiens menés aux près des acteurs ayant géré l'épidémie ainsi que la littérature disponible sur elle montrent que les 3 pays les plus touchés par cette épidémie ont été, par ordre chronologique : la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone.

Historiquement, le virus Ebola se limitait dans la région de l'Afrique Centrale qui a connu auparavant des apparitions récurrentes de la maladie. Le virus est apparu dans cette région de l'Afrique en 1976 (Leroy, 2015). Les derniers épisodes connus de maladie à virus Ebola dataient de l'année 2012 en Ouganda (espèce Soudan) et en République Démocratique du Congo (espèce Bundibugyo)⁸. Les pays de l'Afrique de l'Ouest connaissaient des flux importants de voyageurs vers et en provenance de l'Europe et l'Amérique, ce qui a entraîné une inquiétude mondiale des populations face à ce virus décrit comme particulièrement virulent (Diallo, 2022).

Cette épidémie a mobilisé des acteurs nationaux et internationaux qui ont initié et appliqué une chaîne de solidarité autour des pays touchés. En Guinée, des centres de traitement d'Ebola (CTE) ont été créés dans les zones impactées (Guéckédou, N'Zérékoré) et ont eu pour missions entre autres : la prise en charge des cas positifs, le suivi des contacts (F. Attas, Curtis et G. L. Koniono, 2023)⁹. Les rumeurs, la spéculation et la politisation à outrance ont construit et agrandi la peur chez la population. Les mécanismes de riposte en période d'épidémie d'Ebola, ont constitué un autre véritable problème pour la société. Dans ce sens, Fribault (2015) montre que dès les premiers cas de fièvre Ebola, l'expérience que les Guinéens font de la crise épidémique et sociale ne semble guère avoir changé. Il ajoute aussi que les populations de la Guinée ont manifesté de nombreuses « réticences » face aux mesures sanitaires et ont participé à des épisodes de résistance quelquefois violente. Réticences et rumeurs restent importantes malgré les efforts de « communication » et de « sensibilisation » à destination du public, malgré les adaptations et ajustements de la part des acteurs de la Riposte.

D'ailleurs comme le montrent les auteurs dont Gomez-Temesio et Le Marcis (2017), le dispositif des CTE peut être relié à l'histoire longue des multiples régimes d'extraction de populations en Guinée de l'esclavage précolonial aux politiques répressives contemporaines.

⁸ <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ebola-virus>

⁹ <https://journals.openedition.org/espacepolitique/10007>

Ainsi, la quarantaine imposée aux patients et aux contacts dans les CTE, l'absence de traitement efficace ont fait que les CTE ont été associés par la population à des lieux de mort. A propos, un parent d'une victime explique, « *au temps d'Ebola, dès que tu es suspecté d'être atteint de la maladie, c'est mieux d'accepter la fatalité et de préparer le deuil en silence. De peur qu'un autre ne soit arraché et envoyé là-bas¹⁰ car tous ceux qui vont y vont ne reviennent pas* ». Les survivants et leurs parents estiment que les CTE sont des prisons où les seuls pêchés du prisonnier et d'avoir contact une maladie dont il n'a pas recherché. Donc l'épidémie d'Ebola en plus des victimes qu'elle a eu à faire, a aussi fortement touché l'imaginaire du peuple de Guinée qui n'avait jamais connu une catastrophe sanitaire et humanitaire dans son histoire. La population a systématiquement rejeté l'utilisation des sacs-plastiques noirs comme linceul des victimes. Elle a aussi jugé la participation des tous jeunes à la gestion des cas de décès. A propos, un enquêté indique que « *la gestion des morts et l'interdiction de mobilisation pour faire le deuil ont été des formes de violences contre la culture, les valeurs et les mœurs de la société guinéenne. C'est du jamais vu en Guinée* ».

Les discours des politiques et non spécialiste en communication en période d'épidémie, ont fait croire aux guinéens à une évidence dont la région enseigne au quotidien ; celle de la fin du monde. Les clivages politiques que le pays connaissait à cette époque avaient contribué à l'exacerbation de la maladie et de la phobie au tour d'elle. Les guinéens ont donc vécu un moment de cauchemar et de traumatisme psychologique et parfois physique. La gestion de la maladie d'Ebola en Guinée a conduit à des violences meurtrières par endroit notamment à l'égard du personnel de santé. Selon un témoin d'une scène de violence liée à la gestion de l'épidémie, « avec cette maladie, nous estimons les populations été utilisées par les médecins comme des boucliers. Donc, ils étaient assimilés à des valets qui jouaient pour un pouvoir ou une puissance 'impérialiste' ».

En Guinée, l'épidémie de maladie à virus Ebola a donné lieu à des violences contre le personnel de santé. Selon Robinson (2017), les fausses rumeurs se sont rapidement propagées et la permanence téléphonique a permis de rassurer la population. Le personnel médical présent sur place était accusé d'avoir importé le virus. Ce qui a rendu les populations violentes à l'égard des équipes de riposte. Cette violence a entraîné la mort de plusieurs professionnels de santé dans un

¹⁰ CTE un espace d'isolement et de prise en charge des malades d'Ebola.

village de la Guinée forestière région située au Sud de la Guinée. Les mécanismes de riposte contre Ebola a conduit les populations rurales et urbaines à une forme de réticences populaires. Il a fallu, l'intervention des personnes de confiance afin de faciliter contre la maladie d'Ebola. Les leaders religieux étaient parmi ces personnes de bonne confiance qui ont permis l'accessibilité et l'acceptabilité des équipes de ripostes et ses mécanismes.

Le 29 décembre 2015, la transmission directement liée à la flambée initiale du virus Ebola en Guinée est déclarée terminée et une période de surveillance de 90 jours est alors débutée. C'est en 2016, la fin de la maladie a été annoncée même si désormais le virus ne quittait plus les animaux pour les hommes, mais plutôt c'était de l'homme à l'homme. Autrement dit, la maladie n'était plus une zoonose, elle était une résurgence. D'où d'ailleurs en janvier 2021 donc en pleine période de Covid-19, la maladie à virus Ebola va resurgir au Sud de la Guinée. Elle va resurgir précisément au centre de santé de Gouéké au Nord-Est de la Préfecture de N'Zérékoré. Dans cette localité, une infirmière¹¹ de ce centre serait décédée d'un cas d'Ebola. La manipulation de son corps pour son enterrement selon les normes socioculturelles locales aurait entraîné l'infection des personnes ayant participé aux funérailles. Quelques temps après, six (6) personnes parmi les participants aux funérailles ont présenté des symptômes d'Ebola et deux (2) d'entre elles sont décédées. Ce qui montrait que les personnes peuvent vivre longtemps avec le virus dans leurs corps.

Les stéréotypes autour des centres de traitement d'Ebola (CTE) et leurs effets ont amené les autorités à constater l'évidence et à écouter les conseils des chercheurs notamment ceux des sciences sociales et humaines. En 2016 donc, les centres de traitement d'Ebola ont changé de dénomination pour devenir centre de traitement épidémique (CT-Epi). Ainsi, faire la ceinture afin de maîtriser toute attaque virologique, chaque Préfecture guinéenne a été dotée d'un CT-Epi.

Lorsqu'en 2020, la maladie du Covid-19 a touché la Guinée, l'on estime qu'il y a eu moins de phobie que lors de la précédente maladie d'Ebola. Avec la nouvelle maladie, les acteurs de la chaîne de riposte se sont appuyés sur les expertises et les expériences tirées de la gestion de la plus grande importante crise sanitaire que le pays ait connue : Ebola. Pour ces acteurs, les leçons

¹¹ Les soins étaient parmi les plus grandes victimes

tirées de la maladie à virus Ebola entre 2014 et 2016 sont des atouts majeurs dans le processus de lutte contre les nouvelles maladies infectieuses dont le coronavirus. C'est pourquoi, dès les premières heures de la maladie, le protocole des réponses utilisés en période d'Ebola a été activé pour maîtriser la maladie et son impact. En Guinée, au Covid-19 a trouvé en placé un dispositif technique, un personnel spécialisé et formé bref les expériences et les investissements réalisés en période d'Ebola étaient encore actif. Selon un médecin de centre médical communal de Ratoma (Conakry), « *cette riche et difficile expérience liée à la gouvernance d'Ebola a donné à la Guinée une longueur d'avance sur les autres africains dans la riposte contre le Covid-19. On a juste opéré des réajustements dans le protocole et dans la pratique* ».

3. **Emergence de la pandémie du Covid-19 et la réaction immédiate de l'Etat guinéen**

Historiquement, la Guinée a connu plusieurs épidémies tout comme d'ailleurs plusieurs autres pays de l'Afrique au Sud-Sahara. Ainsi, Sow (2023), rappelle l'histoire des principales épidémies survenues en Guinée. Pour lui, cette histoire remonte des années 1970 avec les premiers cas de choléra. Ainsi, l'Etat guinéen avait créé le Service des maladies infectieuses appelé initialement Service des maladies diarrhéiques à cause de cette première épidémie de choléra. L'Etat guinéen et ses partenaires au développement ont su après des longs processus de lutte finir avec le choléra. Les autres épidémies comme la fièvre jaune, la méningite, la rougeole, le paludisme ou encore la pandémie de VIH/SIDA émergent par moment mais souvent maîtrisés. Cependant les épidémies et pandémies aux fièvres hémorragiques (Ebola, Marburg, Lassa) survenues au cours des cinq dernières années ont été d'une extrême violence. Pendant les épidémies passées, les maladies du quotidien¹² tuaient en silence.

Dès la déclaration des infections au SARS-CoV-2 à Conakry, le gouvernement guinéen a pris les mesures qui s'imposent. Ces mesures ont suivi les évolutions de la maladie. Le 26 mars 2020, le Président de la République de Guinée a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du territoire le 26 mars 2020 pour une durée d'un mois, reconductible. Le Lundi 6 avril, le gouvernement guinéen a engagé son Plan de riposte économique à la crise sanitaire Covid-19, pour contenir et juguler l'épidémie, atténuer les conséquences de la crise sanitaire, notamment pour les ménages en situation de précarité et pour mitiger les effets

¹²VIH et infections opportunistes, tuberculose, méningite, paludisme, bactéries multirésistantes, envenimations etc.

de l'épidémie sur les entreprises, en particulier, les secteurs les plus affectés. Le 11 avril, le Président de la République institue un Conseil scientifique de riposte pour orienter et renforcer les mesures de lutte contre la pandémie avec comme objectif de combattre et prévenir la propagation du Coronavirus à travers le pays (ONU-Guinée, 2020). Ce conseil scientifique était composé de (médecins, biologistes, épidémiologiste, socio-anthropologues) ont été créés. Après l'épidémie d'Ebola, le Covid-19 a constitué pour la Guinée une autre crise sanitaire avec une incidence ayant marqué les populations à tous les niveaux et de tous les milieux (urbaine et rural). Abordant dans le sens, un enquêté indique « *les mesures barrières restrictives en période de pandémie du Covid-19 ont montré une économie guinéenne très peu résiliente* ». Ces effets des mesures barrières liées à la pandémie en Guinée sont corroborés par les travaux de Diallo et al., (2022) au Sénégal. Pour eux, les mesures de distanciation sociales et le confinement constituent une option difficile pour les acteurs du secteur informel qui est caractérisé par des relations sociales denses et des rapports de proximités étroits entre travailleurs et avec les bénéficiaires de leurs produits et services. Pour de nombreux travailleurs du secteur informel, arrêter de travailler ou travailler à distance n'est pas envisageable. En outre, en l'absence de revenu de remplacement ou d'épargne, rester chez choix est synonyme de perte moyens pour subvenir aux besoins quotidiens. Fort de ce constat et en l'absence d'aides ou d'appuis du gouvernement et des privés, les entrepreneurs de l'informel sont obligés d'inventer des stratégies de résilience pour faire face à la crise du Covid-19.

3.1. La fermeture des frontières, une stratégie de lutte contre le transport du virus épidémiologique

La fermeture des frontières ainsi que la limitation de la mobilité constituent par expérience et par recommandation des spécialités de santé publique, une forme de lutte contre le transport du virus épidémiologique de leur épice centre vers les périphéries (les destinations). D'où pour Jones et al. (2021), la fermeture des frontières fait partie des stratégies les plus fréquemment utilisées par les gouvernements nationaux pour lutter contre le Covid-19. Si la fermeture des frontières ainsi que la limitation de la mobilité avaient été efficace, elle est cependant à l'origine d'un certain nombre de problèmes pour la population et pour l'économie du pays. Parmi ces problèmes, on peut retrouver le blocage des travailleurs migrants le long des frontières.

3.1.1. Branches de l'économie informelle ayant subi les effets analogiques du Covid-19

Les restrictions mises en place en période de l'épidémie du Covi-19 ont affecté toute la chaîne économique de nos pays. La branche informelle de l'économie guinéenne constitue un piler central de cette dernière et a mis les populations dans une angoisse et dans une incertitude totale. Cette étude a touché les secteurs de l'économie informelle guinéenne ayant affecté ou subi les effets des restrictions de la Covid-19. Ces secteurs sont : le transport, le commerce qui est souvent à la sauvette, la restauration et l'hébergement, la coiffure, la couture, la mécanique, les métiers du bâtiment (maçonnerie, menuiserie, peinture, chaudronnerie, plomberie), les groupements d'intérêt économique. Les travailleurs à domicile, principalement les femmes, ont subi l'une des plus fortes baisses de revenus et la reprise la plus lente. D'où d'ailleurs, WIEGO (2021)¹³ note que les avantages du « travail à domicile » pendant la crise ne s'appliquaient pas aux femmes travaillant au bas de la chaîne d'approvisionnement, et confirme que les travailleuses à domicile constituent une composante sous-estimée de la « récession rose » de la pandémie. Selon un rapport de la primature guinéenne (2020)¹⁴, la crise sanitaire frappe de plein fouet les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de l'artisanat et le petit commerce, conséquence des décisions de restriction des mouvements de personnes (et de biens) liées à la fermeture des frontières.

Nombreux étaient ces secteurs où les travailleurs ont été mis en congé technique. La difficulté était que si les services du secteur formel avaient la capacité de faire le télétravail, l'informel quant à lui s'adapte difficilement pour plusieurs raisons. Ces raisons sont : les acteurs de l'économie sont majoritairement analphabètes, la Guinée est parmi les pays qui ont un faible accès à un réseau de connexion fiable. A ces insuffisances, s'ajoute le déficit lié à la déserte en électricité. Un phénomène que la Guinée n'arrive pas à endiguer depuis son accession à l'indépendance.

L'artisanat qui est un secteur très important pour le secteur de l'économie informelle en Guinée. L'artisanat guinéen comprend : la poterie, la teinture, l'ébéniste, le tissage, la saponification etc. Le ralentissement du transport a affecté la disponibilité des matières premières et l'écoulement des produits finis. C'est aussi le cas des paysans producteurs de la pomme de terre et d'autres légumes de la région du Fuuta Jaloo. L'étude a révélé d'autres acteurs de l'économie

¹³ WIEGO (Femmes dans l'Emploi Informel : Globalisation et Organisation), <https://www.wiego.org/etude-sur-la-crise-de-la-covid-19-et-leconomie-informelle>.

¹⁴ Rapport Primature/Guinée (2020). Plan de riposte économique Guinée

informelle qui ont été frappé par les mesures restrictives qui ont été prises par les autorités pour limiter la propagation de la maladie hémorragique de coronavirus.

Tableau 1 : Les branches de l'économie informelle qui ont été touchées par les effets des mesures restrictives liées au Covid-19

Secteurs	Impacts des mesures restrictives liés au Covid-19
Couture et Coiffure	Rareté de clients et fermeture des lieux de travail. Les tailleurs et plusieurs autres coopérations ont accusé certains acteurs de riposte et autorités locales de faire du "Corrobusiness" ou du business autour de la conception des masques locaux de protection. Les concepteurs (tailleurs) étaient recrutés sans aucun appel d'offre. Les intermédiaires entre les tailleurs et les partenaires techniques et financiers ont été moins transparents
Menuisiers	Une pénurie de la matière (bois d'œuvre) et la clientèle
Bouchers	Rareté des bœufs qu'on n'arrivait pas à acheminer en ville
Tapissiers	Rupture dans l'approvisionnement en matière première (tapis et bois)
Gargotes/Bars-motels	Fermeture des gargotes/Bars-Motels par manque de clients
Services de traiteurs	Manque de clientèles dû à l'interdiction de regroupement
Agences de courtage	Etaient en arrêt faute de d'expression de besoin en courtage
Ecoles privées	Les écoles privées avaient été fermées afin de réduire les risques de propagation de la pandémie
Cliniques	Elles ont fermé ou ont vu la réduction de leur fréquentation par les patients chez lesquelles, il y avait la phobie
Coopératives de pêche	Les équipements de pêches étaient en rupture et les pêcheurs ont aussi été contraints de réduire les équipes et la mobilité en mer
Taxi-moto	Les patrouilles, la limitation de la mobilité ont entraîné la réduction de leurs activités et de leurs recettes
Services d'organisation d'événements	L'inhibition des regroupements humain imposée a impacté les acteurs liés à l'organisation des activités et cérémonies diverses.
Télécentre (cabine téléphonique)	La crise énergétique étant un phénomène structurel qui touche à la fois les milieux urbains et ruraux, les télécentres permettent à des milieux de guinéens à accéder à cette source d'énergie. Cependant, sous l'effet des mesures, ces lieux ont été fermés.
Mécaniciens	La mobilité étant réduite, peu d'engins roulants tombaient en panne. Les garages qui ne désemplissaient sont devenus vides et les travailleurs ont été amenés en chômage.

Source : Analyse de l'auteur, 2024

En observant ce tableau, l'on se rend compte que les mesures sanitaires imposées par les autorités, ont fortement impacté l'« écosystème » des travailleurs informels. Tous les secteurs de l'économie informelle en ont souffert des effets des mesures de gouvernance de la maladie.

Tableau 2 : La situation des entreprises informelles suite aux effets des mesures de gouvernance prises par les autorités

Situation des entreprises informelles	Urbain	Rural	National
	En %		
Fermée définitivement à cause de la covid-19	15,2	8,4	10,9

Fermée temporairement (d'autres raisons que la covid-19)	0,1	17,1	10,8
Fermée temporairement (en raison de contraintes relatives au Covid-19)	37,1	21,9	27,5
Réouverte	36	52,2	46,3
Autres situations des entreprises informelles	11,5	0,4	4,5
Total	100	100	100

Source : Enquête COVID-19/DNEEP 2020

On observe avec ce tableau que les entreprises informelles urbaines ont beaucoup souffert des effets des mesures sanitaires du Covid-19 que celles rurales. Si non de manière générale, elles ont toutes souffert sous les effets de la crise sanitaire. Elles ont enregistré une baisse dans leurs activités et de leur rendement. Ce qui est confirmé par les résultats de l'enquête COVID-19/DNEEP de 2020. Selon cette enquête, 91,5% des promoteurs des unités de production informelle déclarent avoir constaté une baisse de leur chiffre d'affaires depuis l'apparition de la Covid-19.

3.2. Les travailleurs vulnérables de l'économie informelle face à la crise du Covid-19 en Guinée

La pandémie a eu de graves répercussions sur le secteur économique et social dans presque tous les pays africains. Selon un enquêté ayant subi les rigueurs des restrictions liées au Covid-19, « devant la progression de la maladie et devant l'apparition de ces différentes variantes, la réponse des autorités a été disproportionnée... ». En termes de conséquences sanitaires, l'expérience de la gestion d'Ebola a permis de déjouer tous les pronostics et a défié les nombreux discours sur la maladie en Afrique. Ces discours prévoyaient l'effondrement sanitaire de l'Afrique avec la pandémie du Covid-19 (Bonnet et al., 2021, cités par Attas, 2022). Ainsi, la catastrophe annoncée n'a pas eu lieu. Au contraire la pandémie a contribué à remettre en question l'idée de systèmes de santé défailants en Afrique au regard des difficultés rencontrées par les pays les plus développés. Elle a également permis au continent de faire valoir ses savoirs spécifiques en termes de compétences épidémiques et de systèmes thérapeutiques (Attas, 2022). Si les pays africains, ont réussi cet exploit, il faut dire qu'ils n'ont pas pu contenir les effets de la pandémie sur l'économie plus particulièrement l'économie informelle. En effet, comme le notent M. Diallo et al. (2022, p.178) et les mesures prises par les gouvernements du monde du monde pour stopper la propagation de la maladie notamment la distanciation physique et le confinement vont aggraver les vulnérabilités préexistantes dans le secteur informel.

En Guinée, tous les acteurs confirment cette hypothèse en s'appuyant sur l'histoire récente de l'Afrique, en lien avec les maladies infectieuses¹⁵ qui ont eu un impact négatif considérable sur les sociétés et économies africaines (Kohnert, 2021). Il ajoute qu'en plus de ces pandémies, d'autres pandémies comme la fièvre jaune, le choléra, la méningite, la rougeole, le paludisme ont contribué à des ralentissements économiques durables et affectent gravement le bien-être social pendant des décennies. En observant ces affirmations, l'on s'aperçoit que l'Afrique est un continent habitué aux grandes crises sanitaires. En prenant le cas particulier de la Guinée, la différence était que ces pandémies étaient circonscrites qu'à la région de l'Afrique subsaharienne seulement. Or avec le Covid-19, c'est le monde entier qui a été pris dans ce piège. En Guinée, les ménages pauvres et les travailleurs de l'économie informelle étaient les plus vulnérables face à la crise du Covid-19. Un responsable du groupe organisé des Hommes d'Affaire (GOA) explique cette vulnérabilité des acteurs de l'économie informelle en période de pandémie en indiquant :

« La pandémie a eu un impact sur l'ensemble des activités du secteur informel, social et culturel. Les mesures restrictives prises par les autorités ont conduit à l'arrêt de toutes les activités. Par exemple, l'industrie culturelle qui faisait vivre de milliers de personnes. Toutes les affaires ont été perturbées en particulier celles liées aux petites et moyennes entreprises qui opèrent dans le secteur informel ».

Les principales sources de revenus des ménages et des acteurs de l'économie informelle dont les jeunes entrepreneurs ont été mis en danger par les effets des restrictions sanitaires imposées par les autorités. Ces affirmations sont corroborées par les travaux de Kohnert (2021), qui écrit que la maladie provoquée par le coronavirus et les tentatives de limiter sa propagation ont eu des impacts économiques profonds et une contraction significative de l'économie. Dans le même sens, Josephson, Kilic et Michler (2020) cités par Kohnert (2021), ont dans une étude fournie les premières preuves scientifiques sur les impacts socio-économiques et les réponses à la pandémie par les ménages et par les individus. Ces auteurs appuient leur raisonnement sur une enquête dans quatre pays d'Afrique subsaharienne (Ethiopie, Malawi, Nigéria et Ouganda). L'étude de Morsy et al. (2020) cités par Kemajou Njatang (2021), évalue l'impact socioéconomique du Covid-19 à travers un modèle de simulation Macro-micro proposé par D.

¹⁵ La trypanosomiase du bassin du Congo de 1896 à 1906 avec un nombre des morts de plus de 500 000 ainsi que l'épidémie de trypanosomose africaine en Ouganda de 1900 à 1920 avec 200 000 à 300 000 décès (D. Kohnert, 2021, p.1)

Cogneau et Robilliard (2004). Ainsi, pour ces auteurs prenant en compte deux caractéristiques essentielles des économies africaines (l’informalité du marché du travail et la forte dépendance vis-à-vis de l’extérieur) montrent que suite à un choc d’offre dû à la pandémie, il y a une contraction du niveau de l’emploi dans les secteurs formel et informel, et une réduction du niveau du taux de croissance de 1,7%. D’ailleurs Sumner et al (2020) soutiennent de leur côté que dans les régions qui ont subi les pires effets de la pandémie et qui ont une forte prévalence de l’emploi informel, les progrès en matière de réduction de la pauvreté monétaire pourraient être retardés de 30 ans.

La gravité des impacts de la maladie suivait la courbe de l’évolution de la maladie et des restrictions mises en place par les autorités. Ainsi, les restrictions des premières vagues du Covid-19 étaient destinées à « la vie professionnelle formelle » et ne tenaient pas suffisamment compte des vastes segments de la main-d’œuvre informelle qui dépendent des revenus quotidiens et n’ont pas de protection sociale. Par exemple, pour les récupératrices et les récupérateurs, la crise du Covid-19 a amené à un choc sans précédent. Par exemple au Sénégal, la crise sanitaire a conduit les récupératrices de déchets dans ce choc (perte ou diminution de revenus, une précarité croissante dans le travail, responsabilités domestiques non rémunérées accrues etc.) (WIEGO, 2021).

La maladie du Covid-19, a donc impacté la quasi-totalité des entreprises informelles en Guinée. Le rapport de la Direction Nationale des Etudes Economiques et de la Privation/Guinée (s.d.) confirme cet impact de la maladie sur les activités développées par ces entreprises. Selon cette étude, 91,5% des entreprises informelles ont vu leurs chiffres chutés en baisse. Ces entreprises ont été essentiellement affectés par les contraintes liées à l’état d’urgence sanitaire et les effets relatifs au ralentissement des activités. Cet état d’urgence sanitaire entraînait l’épuisement des stocks, la rupture de l’approvisionnement ou de l’écoulement des stocks.

3.2.1. La situation des travailleurs migrants en période de pandémie du Covid-19

La crise du Covid-19 a rendu la vie des travailleurs migrants très précaire. Les migrants sont très sensibles aux crises qui naissent et qui les trouvent dans les pays d’accueil. Ils sont souvent bloqués dans leur pays de destination ou contraints de le quitter surtout lorsqu’il s’agit de crise politico-sociale. Les crises font perdre aux migrants leurs emplois. Les travailleurs migrants

ont subi le pire (OIT, 2021)¹⁶ de la pandémie d'autant plus qu'ils n'ont pas accès à la protection sociale. La région de l'Afrique de l'Ouest à laquelle appartient la Guinée a une population très mobile.

Les migrants ont été triplement victimes des effets de la pandémie. Premièrement, les travailleurs migrants ont été bloqués pour entrer dans les pays d'accueil. Deuxièmement, ils ont subi de l'arnaque de la part des passeurs qui sont des agents des forces de sécurité et de défenses postés le long des frontières terrestres ou le long des trajectoires migratoires. Troisièmement, les travailleurs migrants ont été fortement marginalisés par les politiques de ripostes contre la Covid-19. Les travaux de E. A. K. Jones et al. (2021) qui écrivent que cette situation a été décrite comme une « double peine », car ils ne pouvaient ni travailler en raison des fermetures généralisées d'entreprises (comme on l'a mentionné ci-dessus) ni rentrer chez eux.

Les migrants constituent une frange importante des travailleurs migrants qui évoluent dans le secteur informel. Un secteur qui a affiché une réelle vulnérabilité à l'égard des travailleurs. Un enquêté affirme « *depuis l'éclatement de cette maladie, mon patron se trouve dans l'impossibilité de me verser l'intégralité de mon salaire* ». L'enquêté ajoute que la Covid-19 les a impactés mais a aussi impacté leurs familles restées dans leurs pays d'origines. Il affirme « *la pandémie du coronavirus a réduit nos capacités économiques et financières. De même, on a été dans l'incapacité d'envoyer des fonds à nos familles restées au pays* ». Cette affirmation est soutenue par les travaux de Jones et al. (2021). Pour ces auteurs, l'impact du Covid-19 sur les envois de fonds Les pertes de revenu et d'emploi dont ont été victimes les travailleurs migrants pendant la pandémie de la Covid-19 ont eu des répercussions sur les transferts de fonds vers leur pays d'origine.

Pendant la période du Covid-19, de nombreux employeurs ont perdu de vue la notion de droit du travailleur. Ces derniers sont parfois renvoyés ou sont mis en congé sans solde surtout que la grande majorité des travailleurs migrants étaient employés dans le secteur informel. Cette situation est fréquemment revenue dans les entretiens avec ces travailleurs migrants. De même,

¹⁶https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_829456/lang--fr/index.htm#:~:text=des%20travailleurs%20migrants

les enquêtés ont signalé des licenciements de type forcé car un bon matin le travailleur trouve son lieu de travail cadenassé, une note de licenciement affichée et qui sert de seul interlocuteur.

Un travailleur migrant rencontré dans le cadre de cette étude témoigne :

« La maladie du Covid-19 ainsi que les mesures qui ont été initiées et mises en œuvre par les autorités a eu une incidence dévastatrice non seulement pour les populations autochtones et surtout sur les travailleurs migrants. Déjà ces travailleurs étaient pour la plupart dans des secteurs précaires avec un bas salaire ou rémunération ».

Ce témoignage montre que le choc causé par la maladie n'était pas que seulement social ; il est aussi économique. Le choc a touché tout le monde sans exception mais son aggravation était plus perceptible chez les travailleurs migrants. L'OIT (2021)¹⁷ indique que les travailleurs migrants furent les premiers à subir le choc économique de la pandémie. Un autre enquêté indique *« nous avons été de nombreux travailleurs migrants qui avons vu leur emploi sommairement ou définitivement suspendu ou résilié à mesure que le virus avance dans sa propagation à travers le pays »*. Si les travailleurs migrants en Guinée ont souffert de la gouvernance de la pandémie, aucun d'eux n'a été expulsé du pays du fait de la maladie comme cela avait été le cas dans d'autres pays où au nom de la loi sur la santé publique, ces travailleurs migrants ont été expulsés. Or l'expulsion dans ces conditions rend les expulsés vulnérables.

4. Affaiblissement continu des revenus des acteurs de l'économie informelle, une conséquence des restrictions sanitaires liées au Covid-19

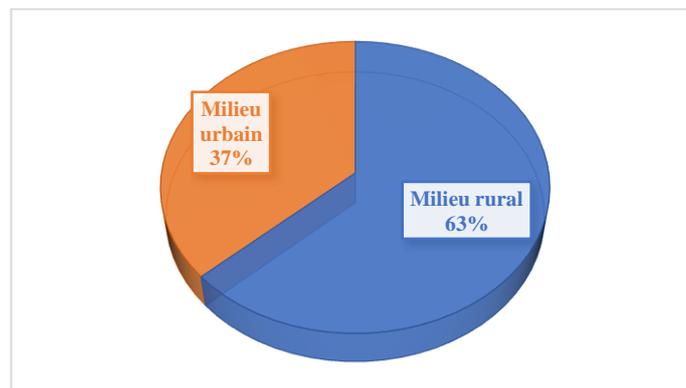
Les mesures prises par les autorités sanitaires et par les politiques ont affaibli et affaîsés les revenus des acteurs de l'économie informelle, une conséquence des restrictions sanitaires liées au Covid-19. Dans les entretiens, une dame vendeuse de riz dans une gargote dans les alentours d'une des grandes universités publiques de Conakry affirme :

« Avec la maladie du Covid-19, mes recettes journalières ont nettement diminuées. Elles ont vraiment connu une baisse significative ; cela pendant et après la maladie. Comparativement à la période de près Covid mes ventes ont démunié et se sont d'ailleurs arrêtées. L'Université avait été fermée pour un bon bout de temps or nos principaux clients sont les étudiants, les enseignants et autres travailleurs de l'institution. Au tout début de la maladie, je préparais 20 à 30 Kg de riz que je pouvais revendre entre 8h et 11h30. Au moment de la maladie et même après, on n'y arrivait pas à vendre 5Kg de riz préparé ».

¹⁷ http://search.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_829456/lang--fr/index.htm

Cette conséquence est allée plus loin car elle a touché les économies nationales des pays. C'est dans ce contexte que Pesqueux (2012) écrit que l'économie informelle est le plus souvent située en dualité de l'économie formelle et sa référence est cantonnée aux pays en développement. Il ajoute que le formel et l'informel sont intimement liés. De même, Bangbolo (2010) cité par Pesqueux (2012) soutient que l'économie est plus qu'un avatar de l'économie formelle avant de s'y déverser. L'économie est donc une forme spécifique de structuration de l'économie des pays en développement centrée sur les différents rôles que jouent les micros et petites entreprises et sur leurs capacités à produire de la subsistance, du revenu et de la croissance adaptée au marché local et national. Les études réalisées par la DNEEP¹⁸ montrent la situation des unités de production informelles pendant période de pandémie. Ainsi, 38, 4% des entreprises ont subi les effets immédiats de la crise sanitaire et 27.5% d'entreprises ont définitivement fermé à cause de la pandémie du Covid-19.

Graphique 1 : La situation des unités de production informelles pendant la période de pandémie



Source : Diallo (2024)

Cette situation résulterait des mesures prises par le gouvernement pour endiguer la propagation de la pandémie en limitant les mouvements entre Conakry (principale zone d'écoulement des produits) et les autres régions. Le confinement et les autres formes de restriction ont limité les capacités de ravitaillement et d'écoulement des entreprises informelles. L'écoulement de leurs produits se limite au marché intérieur ou local. Environ 86 % de leur production sont consommés sur place. Dans le même sens, l'OIT¹⁹ indique que la pandémie de la Covid-19 a

¹⁸ Direction Nationale des Etudes Economiques et de la Prévision, Ministère de l'Economie et des Finances

¹⁹https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/multimedia/video/institutional-videos/WCMS_744259/lang--fr/index.htm

un énorme impact sur près d'1.6 milliard de travailleurs de l'économie informelle dont les revenus ont baissé de 60 pour cent. Ces travailleurs n'ont pas le choix d'arrêter le travail ou de télétravailler. Rester chez eux signifie perdre leur emploi et pour beaucoup perdre leurs moyens de subsistance. Les effets du système de gouvernance du Covid-19 ont réduits les revenus et les recettes intérieurs de la plupart des Etats touchés ; un enquêté aborde cette problématique en ces termes.

« Les mesures restrictives initiées par les gouvernements ont entraîné une sorte de contraction de l'activité et un creusement des inégalités. Au niveau étatique, la pandémie a entraîné une érosion des recettes fiscale dans tous les secteurs de l'économie guinéenne. Les dépenses liées au secteur de la santé ont augmenté alors d'autres secteurs se trouvaient en recule dans la production des recettes. C'est le cas par exemple du transport et tant d'autres secteurs. Tout cela a eu pour dénominateur commun une détérioration d'une part des conditions et d'autre part des comptes publics ».

Il ressort de ce discours que les mesures restrictives prises par les autorités ont certes permis de maîtriser la maladie. Cependant, elles ont entraîné des effets sociaux ayant fortement impactés l'économie, le social bref le quotidien de la vie de la société guinéenne. En plus de la précarité des populations, elles ont aussi subi la violence intra et extrafamiliale. Les femmes et les enfants faisaient l'objet de la violence des hommes qui n'avaient pas l'habitude de passer un long moment dans la famille pendant la journée. En dehors de la famille, les forces de sécurités chargés d'assurer de l'application effective des mesures sanitaires exerçaient de la violence sur certains citoyens dans les espaces publics.

4.1. La contribution du gouvernement à la résilience des acteurs de l'économie informelle

Face à la crise du Covid-19, le gouvernement guinéen à l'instar des gouvernements des autres pays touchés a adopté des mesures dites d'atténuations des effets économiques de la pandémie. Pour atténuer les effets du Covid-19 sur la population, le gouvernement guinéen a reporté le paiement des facteurs d'eau et d'électricité. Il a aussi rendu gratuit le paiement du transport urbain. En analysant les discours des enquêtés, il ressort que ces mesures n'ont pas contribué à atténuer la situation des populations qui vivaient déjà dans la précarité économique et sociale :

« Le gouvernement n'a rien fait pour le bas et nous les petits débrouillards du secteur de l'économie informelle. Le transport qui a été rendu gratuit ne concernait qu'une seule compagnie de transport qui d'ailleurs était à l'agonie due à la mauvaise gestion. La flotte de cette entreprise ne pouvait suffire pour une commune

de Conakry. Le transport interurbain, n'a pas du tout été pris en compte. Nous avons appris que le gouvernement a mis en place un fonds de plus de 2500 milliards de francs guinéens pour la riposte contre le Covid-19. Cependant ce fonds n'a rien changé chez nous ».

A l'échelle nationale l'économie guinéenne a été impactée par les mesures barrières du Covid-19. La mise en place du fonds de riposte Covid-19 de plus de 2500 milliards de francs guinéens et l'annonce par le gouvernement de la mise en place des mesures spécifiques d'accompagnement la production et la consommation n'ont pas produit des effets chez les petits producteurs et chez les jeunes entrepreneurs. Ce fonds de riposte et ces annonces n'ont pas aussi pu sauvegarder les emplois dans le secteur privé. Le niveau de pauvreté de la majorité de la population guinéenne entraînant leur vulnérabilité accrue a amené le gouvernement guinéen à mettre en place une Agence Nationale d'Inclusion Economique et Sociale (ANIES)²⁰. La mission de cette agence était de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'évolution du dynamisme économique et sociale de la Guinée. Dans ce contexte, elle devrait constituer un puissant vecteur de redistribution des fruits de la prospérité économique. Selon un enquêté, « *ce qui n'a pas été le cas surtout que cette agence semblait dans une gestion trop politique et opaque* ». Un acteur de l'économie informelle victime des effets de la crise sanitaire du Covid-19 témoigne :

« Quand la maladie est arrivée, on pensait que le gouvernement allait faire comme dans certains pays d'Afrique notamment subsaharienne en initiant des programmes de transfert monétaire aux catégories sociales et vulnérables mais aussi entreprise de l'économie informelle à afin de pouvoir contribuer à la compensation des pertes des économiques et financières due à la crise sanitaire. Cependant, rien n'en a été ; d'ailleurs à la phase post Covid, les impôts et les taxes ont été plus durs à supporter. Les entreprises informelles qui utilisaient les biens mobiliers et immobiliers des particuliers étaient très coincées par l'augmentation fantaisiste et non contrôlée des frais de location ».

En raison de la crise mondiale de la pandémie, la répercussion a été totale pour les sociétés de consommation à économie dépendante aux importations. La vitesse du système de production guinéenne connaîtra avec les pandémies et les épidémies de (Lassa et Marburg) un ralentissement. Les revenus et les recettes fiscales vont dégringoler. Les acteurs de l'économie informelle et l'économie nationale ont connu des pertes consécutives. La souffrance dont a vécu l'économie guinéenne s'explique de par position particulière comme pays l'économie dépendant vis-à-vis du secteur minier et de la Chine comme principal client de sa bauxite. En

²⁰ L'agence créée le 20 mai 2019

2019, les exportations vers la Chine ont représenté 94% des exportations totales de la Guinée (PM/Guinée, 2020)²¹. À lui seul, le secteur minier représente environ 91% des exportations de la Guinée, presque exclusivement vers la Chine. Cette double dépendance au secteur minier et à la Chine place l'économie guinéenne dans une position problématique car la demande chinoise se contracte.

Tableau 2 : Récapitulatif des mesures de riposte et la contribution du gouvernement à la résilience des acteurs de l'économie informelle

Mesures de riposte	Coûts en milliards de GNF
Report des charges fiscales et sociales (tout impôts) pour le secteur du tourisme et de l'hôtellerie	563 Milliards GNF
Report des contributions de sécurité sociale acquittées par le secteur du tourisme et de l'hôtellerie	562 Milliards GNF
Paiement progressif des arriérés de l'État au secteur du tourisme et de l'hôtellerie	
Report (sans frais) des échéances de remboursement des emprunts bancaires pour les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie	
Gel (pour trois mois) des factures d'eau et d'électricité pour le secteur du tourisme et de l'hôtellerie	
Renonciation à la TVA dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie pour trois (3) mois	
Report ou annulation (d'avril à juin 2020) des charges fiscales pesant sur le petit commerce et l'artisanat (maquis, restaurants, boîtes de nuit, bars, cinémas et spectacles)	
Report, pour une période de trois mois (avril à juin 2020), du paiement des impôts, taxes et versements assimilés à l'État, ainsi que des charges sociales pesant sur les PME, pour contenir leurs difficultés de trésorerie	
Exonération (avril à juin 2020) de droits et taxes sur les équipements de santé et produits assimilés et entrant dans le cadre de la lutte contre le COVID-19	
Réduction (à deux semaines) des délais de remboursement des crédits de TVA	
Suspension de la facturation des pénalités de surestaries portuaires (d'avril à juin 2020)	
Poursuite de l'apurement des dettes intérieures (20% du stock de 1 158 Mds GNF) auditées et validées, en privilégiant les factures inférieures à 500 millions de francs guinéens, en vue de soulager en priorité les PME et les TPE	
Paiement progressif des arriérés portant sur les marchés publics préfinancés par les entreprises au moyen d'emprunts bancaires	
Annulation des pénalités de retards dans le cadre de l'exécution des marchés et commandes publics avec l'État et ses démembrements :	

²¹ <https://www.tralac.org/documents/resources/covid-19/countries/3657-republic-of-guinea-covid-19-economic-response-plan-april-2020>

Création d'un fonds de garantie des prêts bancaires aux PME	50 Milliards GNF
Mise en place d'un fonds spécifique aux groupements d'intérêt économique (GIE)	20 Milliards GNF
Assouplissement des exigences de réserves obligatoires	
Allègement des modalités de refinancement (open market, notamment)	
Baisse du taux directeur de la BCRG	
9 Facilitation des paiements par voie digitale (monnaie électronique), en allégeant les exigences y relatives)	
Création d'un Fonds de riposte COVID-19	2500 Milliards GNF

Source : extrait du Rapport de la Primature de la République de Guinée "Covid-19 Economic Response Plan" avril 2020

Ce plan de riposte était apparemment ambitieux. Cependant, tous les acteurs rencontrés ont affirmé n'avoir pas vu l'effet de ce plan. Selon ces enquêtés, s'il avait été rendu opérationnel ce serait seulement pour une catégorie très sélective.

4.2.Stratégies résiliences des acteurs informels au contexte de COVID-19

Le traitement et l'analyse des données issues des entretiens effectués auprès des acteurs de l'économie informelle ont permis de constater que ces acteurs ont été confrontés à plusieurs difficultés tels que la perturbation des heures de travail, le ralentissement des activités, des problèmes d'approvisionnement, l'écoulement des produits finis ou encore la prestation d'un service. Ces difficultés sont intervenues suite aux mesures de restriction prises par l'Etat du Sénégal pour faire face à la crise sanitaire. Pour s'adapter les acteurs de ce secteur ont développé plusieurs mesures dont entre autres : la réduction des effectifs de travail, la mise en place d'un système de rotation des travailleurs, la rationalisation des commandes, la production dur commande, la livraison à domicile des commandes etc. Ce système a permis d'assurer la survie des entreprises informelles durant la période du Covid-19. Les résultats de cette sont corroborés par ceux de Diallo et *al.* (2022). Pour eux, les travailleurs du secteur informel sont les plus précaires et sont considérés comme les plus exposés au risque de contamination au coronavirus. Ils sont exposés aux conditions de travail difficiles et disposent de moins de ressources pour se prémunir des dangers et des maladies. Il faut aussi noter l'absence de protection sociale pour les travailleurs du secteur informel (Benjamin et Mbaye, 2012 ; Basse, 2003, cités Diallo et *al.*, 2022).

Conclusion

Il convient de retenir que cette étude a relevé que les restrictions internes liées à la crise du Covid-19 ont placé le secteur de l'économie informelle dans une situation de fragilité inédite. Les personnes, les ménages vulnérables et les entreprises informelles qui étaient entièrement fragilité et étouffées par la maladie et les mesures restrictives gouvernementales se sont retrouvées foncièrement impactés. Cet impact a entraîné la précarité économique et financière de tous ces acteurs ci haut cités. Les mesures qui ont beaucoup plus fatiguées ces acteurs de l'économie informelle sont : la limitation de la mobilité des personnes, de regroupement humain dans les cérémonies tels (les baptêmes, mariages, funérailles et autres manifestations récréatives etc.), le couvre-feu, la fermeture des lieux notamment de loisir, la fermeture des frontières (terrestres). L'étude a aussi montré que ni les entreprises informelles individuelles encore moins celles exploitant des salariés (collectives) n'ont été épargnées. Ces restrictions ont eu pour conséquences immédiates, la réduction drastique de la production, de la vente pour les petites entreprises, de la fermetures temporaire ou définitive. En conséquence, les capacités des acteurs de cette économie informelle à subvenir aux besoins de leurs dépendants (ménages et employés) s'est nettement effondrées.

En termes d'implications scientifiques, cette étude constitue une base scientifique et documentaire pour d'autres chercheurs qui veulent d'explorer les incidences des pandémies/épidémies et les mesures de gouvernance sur les acteurs économiques notamment ceux de l'économie informelle. D'une part, elle permet d'améliorer les connaissances scientifiques sur les stratégies d'adaptations développées par les acteurs du secteur de l'économie informelle en contexte de restrictions liées à la crise sanitaire. Donc offre une base théorique aux décideurs dans le cadre de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la révision de leurs politiques d'accompagnement des entreprises évoluant dans le secteur informel surtout en période de crise. D'autre part, l'étude permet d'identifier des leviers d'actions pour une meilleure amélioration de l'efficacité et de l'efficience de ces stratégies développées par ces acteurs afin de résister devant ce choc économique et social créé par la crise sanitaire du Covid-19.

Enfin, les limites de cette étude seraient celles inhérentes à toute œuvre humaine. Ainsi, ces limites seraient entre autres, la faible taille de l'échantillon qui serait due à la difficulté d'accès à ces acteurs dont la majorité n'ont pu se relever car la Guinée s'est retrouvée vers la baisse de la pandémie dans une autre crise politico-électorale ayant conduit un changement brusque de

régime. Nous n'avons pas aussi pu étendre nos investigations à plus grand champ géographique. L'étude s'est limitée au niveau de Conakry la capitale et les villes environnantes (Coyah et Dubréka). L'étude n'a pas aussi touché le profil des travailleurs/employés et des responsables des acteurs de l'économie informelle.

Ainsi, en perspective, il serait intéressant d'élargir cette étude à un plus grand échantillon, aux acteurs de l'économie informelle de l'intérieur du pays en général et ceux évoluant en milieu rural en particulier. Il serait donc judicieux de décrire et analyser le profil des travailleurs/employés et des responsables. Ce qui permettrait de voir entre les entreprises informelles tenues par les acteurs scolarisés et celles des non scolarisés, laquelle est plus apte à la résilience face aux crises qui peuvent advenir.

Références bibliographies

Asouman K., LAWSON-BODY K. B. et Salifou N. B. KIMA (2020). Les effets de la Covid-19 à court, moyen et long terme sur les acteurs de l'économie informelle, FES Bénin Les Cocoters

Attas F., Curtis M-Y. et Koniono G. L. (2023). Ethnographies sous traitement : enquêter en tant que patients pendant l'épidémie de Covid-19 en Guinée
<https://doi.org/10.4000/anthropologiesante.13028>

Bangbolo L. O. (2010). Secteur informel : atout ou frein au développement de l'activité. Cas de la vente des produits pétroliers au Bénin, CNAM/ISOR.

Bonnet E., Bodson O., Le Marcis F., Faye A., Sambieni E., Fournet F., Boyer F., Coulibaly A., Kadio K., Diongue F., Ridde V., (2021). "The Covid-19 pandemic in francophone West Africa: from the first cases to responses in seven countries", BMC Public Health.

Bayo, S. (2017). *Microcrédit et genre dans un contexte de pauvreté en Haute Guinée.* Thèse de Sociologie, Université de Toulouse.

Cogneau, D., et Robilliard, A.-S. (2004). Poverty alleviation policies in Madagascar: A micro-macro simulation model (Working Paper No. 11). DIAL (Développement, Institutions et Mondialisation, Paris, France)

Commission économique pour l'Afrique/Nations-Unies (2021). *Série de documents de travail : L'impact macroéconomique du COVID-19 sur l'Afrique : Données d'un modèle macroéconométrique agrégé pour l'ensemble de l'Afrique*, Web : www.uneca.org

Donald K. N. (2021). Impact économique de la COVID-19 au Cameroun : Les résultats du modèle SIR-macro Afr Dev Rev. 2021 ;33 : S126–S138 DOI : 10.1111/1467-8268.12516

Diallo, M.; Diémé, M. et Silla, M. (2022). Stratégies de résilience dans le secteur informel en période de pandémie : cas de la covid-19, *Revue Française d'Economie et de Gestion* «Volume 3 : Numéro 3 »

Diallo M.S. (2022). *Pauvreté, revenus migratoires et relations de genre à Mamou Rép. de Guinée*, Thèse de doctorat en Sociologie UFHB-Abidjan

Diallo, M. S. (2022). Émigration féminine en Guinée et dynamique familiale, *Revue Recherches Africaines*, Université des Lettres Sciences Humaines de Bamako, Rép. du Mali

Diallo, M. S. (2022). Effets de la crise sanitaire Covid-19 sur les dynamiques migratoires des populations guinéennes. Ouvrage collectif *Edition Francophone Universitaire*

Diallo, M. S. (2023). Impact du confinement pendant la crise sanitaire du covid-19 sur les conditions socioéconomiques des ménages guinéens *Revue LiLaS (Revue de Littératures, Langues, Langages & Sciences Sociales) Numéro 7 – Vol II –*

Direction Nationale des Etudes Economiques de la prévention (DNEEP/MEF/Guinée (s.d.)). Etude d'impact de la covid-19 sur l'économie guinéenne

Djiofack Zebaze C. , H. Dudu et A. G. Zeufack (2020). Calvin Z. Djiofack, Hasan Dudu and Albert G. Zeufack (2020) 'Assessing COVID-19's economic impact in sub-Saharan Africa: Insights from a CGE model', in Simeon Djankov and Ugo Panizza (Eds), *COVID-19 in Developing Economies*, CEPR/International Development Policy journal, VOX-EU, <https://voxeu.org/content/covid-19-developing-economies>.

Fribault, M. (2015). Ebola en Guinée : violences historiques et régimes de doute. *Anthropologie et Santé*, 2015, Autour du virus Ebola,11, ff10.4000/anthropologiesante.1761ff.fhal-04088647ff

Gomez-Temesio V. et Le Marcis, F. (2017). La mise en camp de la Guinée Ebola et l'expérience postcoloniale, *L'Homme* [En ligne], mis en ligne le 01 juin 2019, consulté le 06 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/30147> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lhomme.30147>

Jones E A. K., Mitra A. K. and Azad R. (2021). Impact of COVID-19 on Mental Health in Adolescents: A Systematic Review Bhuiyan

Josephson, A., Kilic, T. et Michler, J. D. (2020): Socioeconomic Impacts of COVID-19 in Four African Countries. Policy Research Working Paper; No. 9466. World Bank, Washington, DC. © World Bank.

Kohnert, D. (2021). Sur l'impact socio-économique des pandémies en Afrique : Leçons tirées du COVID-19, de la trypanosomiase, du VIH, de la fièvre jaune, du choléra

Kemajou Njatang, D. (2021). Impact économique de la COVID-19 au Cameroun : les résultats du modèle SIR-macro. *Afr Dev Rev*, 33, S126–S138. <https://doi.org/10.1111/1467-8268.12516>

Leroy E. M. (2015). L'Émergence du virus EBOLA chez l'homme : un long processus pas totalement élucidé, *Bull. Acad. Natle Méd.*, 2015, 199, nos 4-5, 651-671, <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7095178/pdf/main.pdf>

ONU-Guinée (2020). Analyse préliminaire multisectorielle de l'impact socio-économique du covid-19. Plan d'appui du SNU à la Résilience et au Relèvement Socio-économique

Pasqueux Y. (2012). L'économie informelle, une bonne « mauvaise pratique » ? Dans Revue française de gestion 2012/9 (N° 228-229), pages 217 à 229 Éditions Lavoisier ISSN 0338-4551 DOI 10.3166/RFG.228-229.217-229

Rapport/INS (2020). Enquête Nationale sur l'emploi et secteur Informel en Guinée (ENESIG- 2018/2019) : les principaux résultats des phases 1-2

Rapport Primature/Guinée (2020). Plan de riposte économique Guinée

Robinson, M. (2017). *Le virus Ebola : impact de l'épidémie de 2014-2016 sur la recherche, doctorat en pharmacie*, Université de Lorraine

Sow M.S. (2023). Deuxième congrès de la SOGUIPIT « pathologies infectieuses émergentes et ré-émergentes en Afrique : gouvernance, défis et perspectives » 13 - 14 octobre 2022, Conakry, guinée, *Revue de la société francophone de médecine tropicale et santé internationale* <http://revuemtsi.societe-mtsi.fr/> ©2023sfmtsi

Sumner, A., Hoy, C. and Ortiz-Juarez, E. (2020). Estimates of the impact of COVID-19 on global poverty. This study has been prepared within the UNU-WIDER project on Academic Excellence. Copyright © UNU-WIDER Information and requests: ISSN 1798-7237 ISBN 978-92-9256-800-9

WIEGO (2021). La crise de la COVID-19 et l'économie informelle : récupératrice·eur·s de déchets en emploi informel à Dakar, Sénégal